**Maître de conférences en droit privé, habilitée à diriger des recherches, membre du LEJEP.**

Co-responsable du Master de droit social

isabelle.meyrat@cyu.fr

Adresse : UFR Droit, 33, boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise Cedex

**Axes de recherche**

* Libertés et droits fondamentaux
* Droit de l’emploi
* Théorie du droit

**Habilitation à diriger des recherches**

*Droits fondamentaux et mutations des formes d’organisation de l’activité économique : le droit du travail à l’épreuve des transformations du capitalisme.*

Garant ; Charley Hannoun

Jury : Antoine Jeammaud, Philippe Jestaz, Geneviève Koubi, Pierre-Yves Verkindt

Soutenance : 25 juin 2015

**Discipline enseignée**

Droit du travail

**Responsabilités collectives**

Co-responsable du master droit social général <https://univ-droit.fr/formations/28436-master-droit-faculte-de-droit-de-cergy-pontoise>

Membre du conseil de site

Membre de la section disciplinaire *usagers*.

Chargée de mission du tutorat pour l’UFR droit.

Membre du comité de rédaction de la revue *Le Droit ouvrier*

Rédactrice en chef de la revue *Le Droit ouvrier* (2018-2021)

**Enseignements actuels**

L3 S5 : Droit du travail : droit des relations individuelles de travail (sources du droit du travail ; contrat de travail : formation, exécution, rupture ; transfert d’entreprise ; pouvoir et droits fondamentaux)

M1 S2 : Droit du travail : santé et sécurité au travail – droit de la représentation du personnel

M2 S1 : Droit de l’emploi (droit des réorganisations – techniques de responsabilisation dans les organisations pluri-sociétaires).

M2 S2 : Libertés et droits fondamentaux (problématique des droits fondamentaux en droit du travail – régime des libertés fondamentales).

IEJ : séminaires de méthodologie

Direction de mémoires

**Articles publiés dans des revues à comité de lecture depuis 2017**

« Liberté, syndicale, liberté fondamentale », *Droit social*, février 2020, p. 107.

« Le droit du travail, terre d’élection pour les droits fondamentaux ? », *Revue de droit du travail*, décembre 2019, p. 91.

« L’égalité de traitement : un principe en perte de sens », *Le Droit ouvrier*, décembre 2018, p. 742.

« Droit du travail et droits des travailleurs : le grand désarment », *Le Droit ouvrier*, avril 2018, p. 207.

« Droit du travail et police des étrangers : la Cour de cassation tournerait-elle le dos aux droits fondamentaux, avec Sophie Misiraca, *Le Droit ouvrier,* juillet 2017, p. 398.

« La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels ou l’histoire d’une réforme au long cours », *Le* *Droit ouvrier,* novembre 2016, p. 689.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Contributions à des ouvrages collectif depuis 2017**

« Droits fondamentaux », *in Dictionnaire de la recherche en droit social*, https://drds-irerp.fr/droits-fondamentaux/ IRERP, 2022

« L’arrêt SAFER d’Auvergne », in *Les grands arrêts politiques de la jurisprudence administrative* (dir. T. Perroux), LGDJ, 2e édition (à paraître).

« Conceptions et usages contentieux des droits sociaux fondamentaux », in *La figure du travailleur à l’épreuve de l’internationalisation du droit du travail,* (dir. Chatzilaou K et Mihman N.) Lextenso, coll. LEJEP, 2022, p. 41.

« Les restructurations affranchies du droit du licenciement économique collectif ? », in *Les ordonnances de l’automne 2017 : point d’aboutissement d’un changement de modèle de droit du travail*, Lextenso, coll. LEJEP, 2019 p. 83.

**Notes de jurisprudence depuis 2017**

« Égalité de traitement et transfert d’entreprise : nouvelles précisions, nouveaux replis », note sous Soc. 24 juin, 2021, *Le Droit ouvrier*, septembre 2021, p. 516.

« Une note de service invitant les salariés à « reporter » une augmentation individuelle constitue une proposition de renonciation à un avantage conventionnel », note sous Tribunal judiciaire de Clermont-Ferrand 30 juin 2020, *Le* *Droit ouvrier,* octobre2020, p. 761.

« Non-déduction des revenus de remplacement en cas de violation du principe d’égalité entre l’homme et la femme », note sous Soc. 29 janvier 2020, *Le* *Droit ouvrier,* septembre2020, p. 658.

« Le contrôle du licenciement consécutif au refus d’un accord de mobilité interne exclusif de toute appréciation sur l’importance de la réorganisation », note sous Soc. 11 décembre 2019, *Le Droit ouvrier*, mai 2019 p. 383.

« Ancien délégué : l’employeur doit requérir l’autorisation administrative de licenciement lorsque le salarié bénéficie de la protection à la date d’envoi de la convocation à l’entretien préalable de licenciement », note sous Soc. 23 octobre 2019, *Le* *Droit Ouvrier* décembre 2019, p. 793.

« Travailleurs étrangers : de quel droit ? A propos des arrêts « *Chibanis* » de la SNCF du 29 mai 2019. Point de départ du délai de prescription de l’action en réparation du préjudice résultant de la discrimination en raison de la nationalité », note sous Soc. 29 mai 2019, *Le* *Droit Ouvrier* octobre2019, p. 661.

« Géolocalisation : la fin ne justifie pas tous les moyens », note sous Soc. 19 décembre 2018,*Le**Droit Ouvrier* 2019, juin, p. 392

« Étendue de la protection de la liberté fondamentale d’agir en justice et réaffirmation de la règle du « motif contaminant », note sous Soc. 21 novembre 2018, *Revue de droit du travail*, avril, p. 257.

**Participation à des colloques et à des séminaires depuis 2018**

« Les enquêtes en droit du travail », Colloque du SAF, décembre 2021.

« Les controverses autour des droits fondamentaux », séminaire IRERP (Université Paris Nanterre), *Les grandes controverses du droit du travail*, décembre 2021.

« Conceptions et usages contentieux des droits sociaux fondamentaux », Colloque en ligne organisé par le LEJEP (Cergy Paris Université) et l’IRERP (Université Paris-Nanterre), *La figure du travailleur à l’épreuve de l’internationalisation du droit du travail,* décembre 2020

« Autour des écrits de Jean-Maurice Verdier. À propos de « Du contrat au statut et du droit individuel aux libertés publiques » (*Semaine juridique* 1971, 1, 2422), », Séminaire IRJS (Université Paris 1-Panthéon Sorbonne) *Penser le droit social*, sous la direction de Pierre-Yves Verkindt et Pascal Lokiec, IRJS, novembre 2019.

« Le droit du travail : terre d’élection des droits fondamentaux ? », journée organisée par la Chaire « Etat social et mondialisation : analyse juridique des solidarités » du Collège de France, en partenariat avec l’AFDT, *La mémoire vivante de Jean-Maurice Verdier*, sous la Présidence d’Alain Supiot, Collège de France, 21 juin 2019.

« Liberté syndicale, liberté fondamentale », Colloque organisé par l’IRERP (Université Paris Nanterre) en l’hommage de Jean-Maurice Verdier, *Syndicats et droit syndical, Quels mouvements ?* 1999.

« Les réorganisations affranchies du droit du licenciement pour motif économique ? »,

Colloque organisé par le LEJEP (Université de Cergy-Pontoise) *Les ordonnances de l’automne 2017 : point d’aboutissement d’un changement de modèle de droit du travail,*juin 2018.

Intervention : « Les restructurations affranchies du droit du licenciement pour motif économique ».

|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |

|  |
| --- |
|  |